

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 31 (1917)

Heft: 3-4

Artikel: Les princes-abbés de St-Gall : chevaliers de l'Annonciade [suite et fin]

Autor: Dubois, Fréd.-Th.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Johannes († 1564 an der Pest), der Buchdrucker, und Caspar († 1577), später ein geschickter Rechtsgelehrter und Professor in Basel, und eine Tochter Rachel, mit Oberstzunftmeister Bernhard Brand vermählt.

[Fortsetzung folgt].

Les princes-abbés de St-Gall chevaliers de l'Annonciade,

par Fréd.-Th. Dubois.

(Suite et fin).

Les archives de l'abbaye à St-Gall (Stiftsarchiv), contiennent aussi de nombreux documents et lettres concernant le traité signé entre le prince-abbé de St-Gall et le duc de Savoie, ainsi que les tractations relatives à la réception de l'abbé dans l'ordre de l'Annonciade. M. le Dr W. Wartmann a eu la grande obligeance de parcourir ces pièces et de nous en envoyer quelques extraits. Ils sont classés dans une layette portant la cote A. R. 15, fasc. 13.

La première de ces pièces datée du 17 décembre 1684 nous renseigne sur les pourparlers qui ont précédé l'entrée de l'abbé Gall II dans l'alliance avec le duc de Savoie, et nous apprend que Victor-Amédée n'avait offert à l'abbé de qu'une pension réduite: «... in mentem ergo venisse magis fore gratiosum si et princeps noster (l'abbé) ordine dell' Annunciatae a duce Sabaudiae condecoraretur. Quia tamen in ordinem istum paucissimi hactenus et non nisi nati principes relati, res ab initio non modicas passa est difficultates... Novissime missus eo dominus Besvald (Peter Besenwald, bailli dans le Toggenburg de 1693 à 1705) has ipsas difficultates sibi de ordine isto narravit (il avait assisté à la conférence qui avait eu lieu pour la conclusion de l'alliance). Unde et ipse non ultro maiorem instantiam directe hac de re fecerit, indirecte tamen varia cum ministris contulerit. Unde et tandem audientiam habuerit, credentiales obtulerit, sicque res denuo ad consiliarios remissa. Qui et varias de ordine dell' Annunciatae fecerint difficultates, tandem annos huius principis vel unius et alterius subsecuturi spem fecerint. Quod cum dominus maior Besvald non placeret, tandem secutam resolutionem affirmativam de ordine isto concedendo tam huic quam omnibus subsecuturis reverendissimis dominis abbatibus, huncque infinem datae sunt domino Besvald credentiales a duce ad reverendissimum nostrum».

Les négociations décisives eurent lieu en automne 1686, le *Journal des ambassadeurs saint gallois* qui séjournèrent à Turin du 16 octobre au 6 décembre, est encore conservé aux archives de l'abbaye à St-Gall et contient des renseignements forts intéressants.

L'instrument de l'alliance de 1686, conservé à St-Gall, et daté du 30 novembre 1686, contient entr'autres les passages suivants: «Il y aura dors en avant entre son A. R^{le} et la Royale couronne de Savoye et monsieur l'abbé et prince de St-Gall et les abbés et princes ses successeurs outre une étroite

liaison d'amitié et bonne correspondance la même alliance qui est entre son A. R. et les louables cantons et communautés catholiques du corps Helvétique, avec les mêmes conventions et obligations réciproques, qui sont entre eux à la réserve de la pension comme cy après . . . »

«S. A. R^{le} souhaitant de donner quelque marque publique à monsieur l'abbé et prince de St-Gall de la considération particulière qu'elle a pour sa personne, lui envoie son ordre de l'Annonciade, déclarant aussy que ses successeurs abbés et princes de St-Gall continueront à jouir de la même dignité tant que durera l'alliance moyennant la recherche dans les termes convenables ou du moins par une lettre de chaque nouvel abbé et prince de St-Gall».

«Monsieur l'abbé et prince de St-Gall ni ses successeurs ne pourront exiger ni prétendre de son A. R. et de sa couronne la pension annuelle qu'elle donne aux cantons et communautés catholiques du corps Helvétique ses alliés. Car ainsi il a esté convenu et arrêté».

* * *

Nous allons donner ici la liste des abbés de St-Gall qui ont été reçus dans l'ordre de l'Annonciade en l'accompagnant de quelques notes biographiques et en l'illustrant de quelques documents héraldiques ornés du Collier du dit ordre.

Les abbés de St-Gall portaient en général leurs armes écartelées avec celles des abbayes de St-Gall et de Neu St. Johann et celles du comté de Toggenbourg, soit au 1^{er} d'or à l'ours rampant de sable tenant un tronc du même sur son épaule (de l'abbaye de St-Gall), au 2^e d'azur à l'agneau pascal d'argent (de l'abbaye bénédictine de Sankt Johann incorporée à celle de St-Gall en 1555 et transférée de Alt St. Johann à Neu St. Johann en 1626); au 3^e les armes personnelles de l'abbé et au 4^e d'or au chien passant de sable colleté d'argent (du comté de Toggenbourg dont les abbés de St-Gall étaient seigneurs).



Fig. 116
Sceau du prince-abbé Joseph
von Rudolphi.

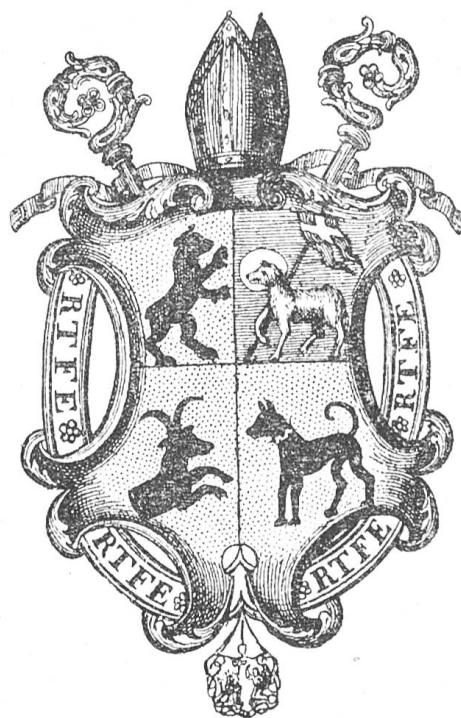


Fig. 115
Ex-libris du prince-abbé Joseph
von Rudolphi¹.

¹ Ce cliché tiré de l'ouvrage: Em. Stickelberger, *Das Exlibris in der Schweiz und in Deutschland*, nous a été aimablement prêté par l'auteur.



Fig. 117

Ex-libris du prince-abbé Célestin Gugger von Staudach.

Célestin Sfondrati, comte de Riviera, de Milan, né le 10 janvier 1644, entra dans l'ordre des Bénédictins en 1660 et pris les grades de Dr en théologie et en droit canon. Il fut élu abbé de St-Gall le 17 mars 1687 au moment où il devait monter sur le siège épiscopal de Novarre.

Ayant annoncé sa nomination au duc de Savoie il fut, conformément aux clauses du traité, reçu au nombre des chevaliers de l'ordre de l'Annonciade. Le 12 décembre 1695 il fut élu cardinal par le pape Innocent XII. Peu après, le 10 janvier 1696, il résigna son abbaye et mourut à Rome le 4 septembre de la même année. C'était un savant, il publia plusieurs ouvrages de théologie.

Léodegar Bürgisser, 1696-1717.

Léodegar Bürgisser, de Lucerne, né le 1^{er} avril 1640, entra dans l'ordre des Bénédictins en 1657. Après avoir été doyen il fut élu abbé

Gallus II Alt, 1654-1687.
Gallus Alt, de Oberried dans le Rheinthal, né le 10 septembre 1610, entra dans l'ordre des Bénédictins en 1628 pris le grade de Dr en droit et fut nommé prieur et administrateur de Neu St. Johann, puis doyen. Il fut élu abbé de St-Gall le 17 décembre 1654. Comme nous l'avons vu ce fut lui le premier qui contracta l'alliance avec le duc de Savoie, signée le 30 novembre 1686 à la suite de quoi il fut créé chevalier de l'ordre de l'Annonciade. Il souscrivit au nouveau traité conclu entre les Confédérés, en 1668, et connu sous le nom de Défensional. Il était très considéré à la cour romaine. Il resta plus de 32 ans à la tête de son abbaye et mourut le 4 mars 1687.

Célestin I^{er} Sfondrati, 1687-1696.



Fig. 118

Sceau de la curie du prince-abbé Célestin Gugger von Staudach.

de St-Gall le 10 janvier 1696. Conformément aux dispositions du traité, il reçut le collier de l'Annonciade après avoir notifié sa nomination au duc de Savoie.

C'était un homme de grandes qualités, mais d'une fermeté et d'une rigidité inflexible ce qui incita ses sujets du Toggenbourg à cette révolte qui fut l'origine de la malheureuse guerre civile de 1712.

L'abbé Léodegar fut contraint de fuir avec ses conventuels devant le parti victorieux des Zurichois et des Bernois. Il se réfugia à Neu-Ravensbourg où il mourut en exil le 28 novembre 1717. Il fut enseveli dans l'abbaye de Meererau près de Bregenz.

Joseph von Rudolphi, 1717-1740.

Joseph von Rudolphi, de Laybach au duché de Carinthie, né le 16 mai 1666, entra dans l'ordre des Bénédictins en 1685. Il devint sous-prieur de l'abbaye de St-Gall et fut nommé abbé le 17 décembre 1717, par les religieux qui étaient avec lui à Neu-Ravensbourg où il s'était réfugié comme son prédécesseur. Il signa la paix avec Berne et Zurich le 15 juillet 1718, paix que son prédécesseur n'avait pas voulu admettre, et rentra à St-Gall.

Après avoir annoncé sa nomination au roi Victor Amédée II celui-ci lui répondit par lettre datée du 9 mai 1719, lui annonçant l'envoi du collier de l'Annonciade et lui disant que cet envoi était « conforme à la disposition de cette alliance si religieusement observée jusqu'ici par Mgrs vos prédécesseurs ». Cette alliance

ayant été signée pour 50 ans, devait donc expirer en 1734. Nous reproduisons ici l'ex-libris (fig. 115) et le sceau (fig. 116) de cet abbé sur lesquels figure le collier de l'Annonciade. L'abbé de Rudolphi mourut le 7 mars 1740. Ce fut un sage administrateur qui ne désirait que le bien de son pays.

Célestin II Gugger von Staudach, 1740-1767.

Célestin II Gugger von Staudach, originaire de Feldkirch, naquit le 28 juin



Fig. 119

Ex-libris du prince-abbé Beda Angehrn.

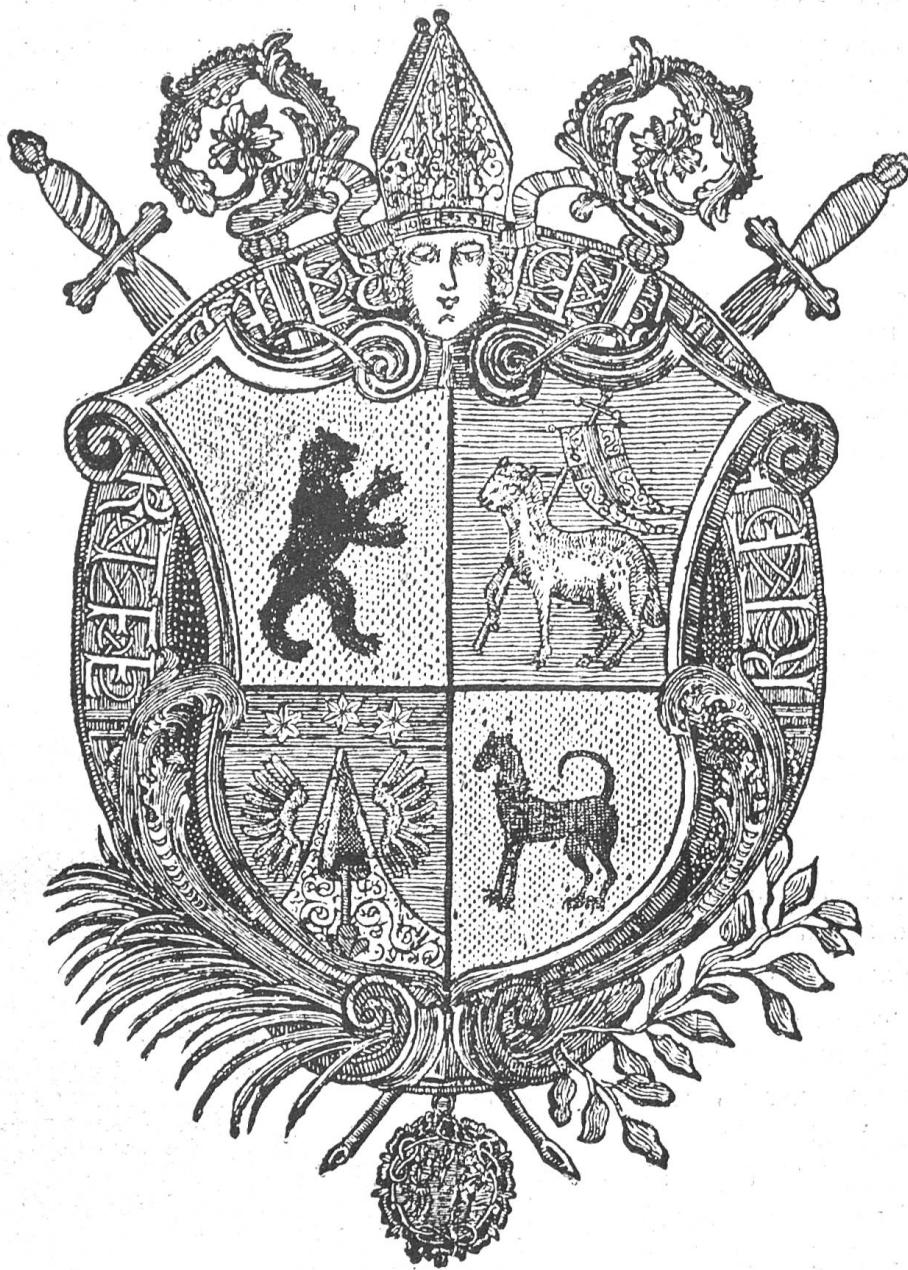


Fig. 120

Armoiries de l'abbé Beda Angehrn

figurant sur un tableau des abbés de St-Gall de 1778 avec l'inscription:

Der Hochwürdigste des Heil. Röm. Reichs, Fürst und Herr Beda Abbt des unmittelbare-Fürstl. Stifts und Gottshauses St. Gallen und St. Johann im Thurthal, Graf im Toggenburg, Ritter des Konigl. Ordens der Jungfraulichen Verkündigung Maria etc. etc.¹

1701. Il entra dans l'ordre des Bénédictins en 1721 et fut sous-prieur de l'abbaye. Il fut nommé abbé de St-Gall le 23 mars 1740.

¹ Ce tableau porte le titre: *Aebbte dess Fürstl. Stifts St. Gallen*. Il a été gravé: bey Beat Jakob Antoni Hiltensperger ab Hiltensberg. 1778. Ce tableau ainsi que l'ex-libris fig. 117, et les sceaux fig. 116, 118, 121, 123 et 124 nous ont été aimablement communiqués par M. Jos. Müller, archiviste du «Stiftsarchiv».

Bien que le traité avec le duc de Savoie eut expiré avant la mort de son prédécesseur, l'abbé Célestin fit des démarches pour obtenir quand même le collier de l'Annonciade. Celui-ci lui fut accordé mais dans sa réponse, datée du 13 juillet 1740, le roi Charles-Emmanuel III lui expose qu'il le fait avec des conditions différentes: « Quand au collier de notre ordre de l'Annonciade, dit-il, dont vous nous avez témoigné en même temps un désir empressé d'être revêtu, nous avons à vous répondre que quoique ce soit là une concession que nous ne sommes plus dans le cas de continuer, attendu que l'alliance à laquelle elle est relative, se trouve expirée depuis quelques années, comme vous ne l'ignorez sans doute pas, cependant pour vous donner une marque authentique de l'estime distinguée que nous faisons de votre personne, nous voulons bien nous prêter à ce que vous puissiez le prendre et le porter pendant votre vie, sans que cela puisse pourtant tirer à conséquence ».

Ce fut l'abbé Célestin qui fit construire de 1755 à 1767, la belle cathédrale de St-Gall. Nous reproduisons ici son ex-libris (fig. 117) et son sceau (fig. 118) sur lesquels figure le collier de l'Annonciade.

L'abbé Célestin fit, en 1748, un accord avec l'évêque de Constance au sujet de la juridiction ecclésiastique sur les terres du prince-abbé. Il constitua un régiment au service d'Espagne et fit construire la belle grenette de Rorschach. C'était un excellent administrateur et un protecteur des arts et des sciences.

Il mourut le 24 février 1767.

Beda Angehrn, 1767-1796.

Beda Angehrn, originaire de Hagenwyl près de Bischofszell naquit le 7 décembre 1725 et entra dans l'ordre des Bénédictins en 1744. Il fut nommé prieur et économiste de Neu St. Johann, puis le 11 mars 1767 abbé de St-Gall. Comme son prédécesseur, il annonça sa nomination au roi Charles-Emmanuel III en lui demandant en même temps de lui accorder aussi le collier de l'Annonciade. La lettre par laquelle le duc lui conféra le dit collier est conservée dans les archives de l'abbaye de St-Gall; elle est datée du 26 mars 1767.

Il fit construire en 1772 la grande grille du chœur de la cathédrale de St-Gall, qui est ornée de ses armes exécutées en fer forgé et entourées du collier de l'Annonciade.

Nous reproduisons ici son ex-libris gravé par J. F. Roth (fig. 119). Ses armes s'y détachent sur un manteau et sont entourée de l'Annonciade. Le collier de cet ordre figure aussi sur une gravure sur bois de 1778 (fig. 120), ainsi que sur le sceau de cet abbé (fig. 121).

Ce fut l'abbé Beda qui fit construire la « Neue Pfalz » et c'est à lui que l'on doit l'acquisition, en 1768, des célèbres manuscrits du chroniqueur Tschudi parmi lesquels se trouvait le *Breviarium Alaricianum* et le *Chant des Niebelungen*.



Fig. 121
Sceau du prince-abbé
Beda Angehrn.



Fig. 122

Pancrace Vorster, † 1829.

Le dernier prince-abbé de St-Gall, chevalier de l'Annonciade.

C'était un excellent homme, ami de la paix et peu fait pour affronter les temps troublés qu'il eut à traverser. Les troubles politiques éclatèrent dans son pays en 1795, mais il mourut peu après, le 19 mai 1796, laissant à son successeur l'abbaye dans un grand désarroi et chargée de dettes.

Pancrace Vorster, 1796-1805, † 1829.

Pancrace Vorster, originaire de Wyl au Ct. de St-Gall, naquit à Naples le 31 juillet 1753 et entra dans l'ordre des Bénédictins en 1771. Il remplit la charge d'économe d'Ebringen et fut élu abbé de St-Gall le 1^{er} juin 1796. Après avoir annoncé sa nomination au roi de Sardaigne, il reçut, mais avec les mêmes restrictions que son prédécesseur, le collier de l'Annonciade. La lettre par laquelle le roi le lui confère, est conservée dans les archives de l'abbaye de St-Gall; elle est datée du 25 juin 1797. Sur son portrait (fig. 122) nous le voyons orné du grand collier de l'Ordre et dans le fond on aperçoit sa mitre d'abbé et sa



Fig. 123

Sceau de la curie du prince-abbé
Pancrace Vorster.



Fig. 124

Sceau du prince-abbé
Pancrace Vorster.

couronne de prince du St-Empire romain. Nous reproduisons aussi le sceau de la curie et son sceau personnel (fig. 123 et 124).

L'abbé Vorster était un homme actif et zélé, mais obstiné et inflexible. Il assista à la révolution de 1798 puis en 1805 à la suppression de son abbaye. Il protesta contre cet acte auprès du St-Siège et des puissances étrangères et enfin encore auprès du Congrès de Vienne, mais sans obtenir de résultat car il ne voulait faire aucune concession. Il obtint une pension de 6000 florins et se retira enfin le 4 avril 1820 au couvent de Muri où il passa les dernières années de son existence menant une vie très retirée.

C'est dans cet antique monastère que mourut le 9 juillet 1829, ce chevalier de l'Annonciade qui fut le dernier prince-abbé de la célèbre abbaye de St-Gall.

Miscellanea.

Pour les chevrons de Neuchâtel. Dans son assemblée générale et annuelle au château de Valangin, le 8 septembre dernier, la Société d'histoire et d'archéologie du Canton de Neuchâtel, a entendu avec un vif intérêt le travail de M. Jean Grellet sur les armes et couleurs du Pays de Neuchâtel. Ce travail avait déjà été lu ce printemps à la section de Neuchâtel de la dite société, qui avait décidé de soumettre à l'assemblée générale la question du rétablissement des armes historiques du pays comme armoiries officielles de la République et Canton de Neuchâtel.

M. Grellet rappelle les correspondances parues à ce sujet en novembre 1915 dans le *National suisse*, puis il résume à grands traits l'histoire des vieux chevrons neuchâtelois.

Le drapeau chevronné a une histoire glorieuse; il a flotté avec les drapeaux des cantons suisses sur les champs de bataille du moyen âge, à Saint-Jacques, à Dornach, dans les guerres de Bourgogne et d'Italie et plus tard dans les guerres religieuses de Villmergen. C'était le blason national, et s'il a été proscrit